

Tarifs

Salarié·es :

Frais d'inscription et sélection : 40 €

Frais préagogiques comprenant sélection, positionnement, formation, certification.

Parcours complet 4 UC : **12 250 €**

Prise en charge des frais pédagogiques selon critères de l'Opérateur de compétences (OPCO) de votre employeur
Parcours partiel : devis sur demande

Apprenti·es :

Frais d'inscription et sélection : 40 €

Frais pédagogiques comprenant sélection, positionnement, formation ; présentation à la certification.

Parcours complet 4 UC ou partiel.

Prise en charge à 100% des frais pédagogiques pour les employeurs du secteur privé et les collectivités territoriales.

Information : auprès du CFA des métiers du sport et de l'animation
→ www.cfasa-pdl.fr.

Demandeur·es d'emploi :

Frais d'inscription et sélection : 40 €

Frais pédagogiques comprenant sélection, positionnement, formation ; présentation à la certification.

Parcours complet 4 UC ou partiel

Prise en charge selon possibilités de financement en vigueur

Accueil téléphonique

Union régionale

des Francas des Pays de la Loire

Tél : 02 51 25 08 48

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Réunions d'information

Lieu : Union Régionale des Francas Pays de la Loire

15 boulevard de Berlin - 44000 Nantes

Possibilité d'y assister en présentiel ou à distance.

→ **Mardi 5 avril 2022 à 17h30**

→ **Mardi 3 mai 2022 à 17h30**

→ **Mardi 7 juin 2022 à 17h30**

→ **Mardi 5 juillet 2022 à 17h30**

→ **Mardi 6 septembre 2022 à 17h30**

→ **Mardi 4 octobre 2022 à 17h30**

→ **Mardi 8 novembre 2022 à 17h30**

→ **Mardi 6 décembre 2022 à 17h30**

Inscription sur le site Internet :
www.francaspaysdelaloire.fr

les francas

L'éducation en mouvement !

Les Francas en Bretagne - Pays de la Loire

Les Francas s'appuient sur un réseau réparti sur l'ensemble des départements. Les associations départementales ont une vocation éducative, sociale et culturelle. Elles agissent pour l'accès de tous les enfants et de tou-te-s les adolescent·e-s à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Elles mobilisent au quotidien un réseau de bénévoles et de permanent·e-s issus du mouvement Francas d'Éducation populaire sur l'ensemble du territoire national.

La formation professionnelle aux Francas

Travailler au développement qualitatif de l'action éducative contribue à rendre possible les changements attendus pour demain. Face à cet enjeu, les animateur·ice·s doivent initier des propositions liées à l'aménagement des espaces, à l'amélioration de la fonction d'accueil et mettre en place des propositions d'activité adaptées à l'âge, aux effectifs, à la temporalité et à la durée de l'action. Former les animateur·ice·s d'activité assure la pérennité de la qualité éducative des actions mises en œuvre.

Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée à l'Union Régionale des Francas des Pays de la Loire au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPIRIENCE

Une fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles.

Mouvement d'Éducation populaire, les Francas sont une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique par le décret du 13 novembre 1991 et agréée par les Ministères de l'Éducation nationale, de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Notre expertise éducative est confortée par la dynamique d'un mouvement agréé Jeunesse éducation populaire. Ce mouvement rassemble tou-te-s celles et ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité.

Contacts

Union régionale
des Francas des Pays de la Loire
15 boulevard de Berlin
CS 34023. 44040 Nantes Cedex 1

→ **02 51 25 08 48**

→ **www.francaspaysdelaloire.fr**

→ **formationprofessionnelle@francas-pdl.asso.fr**

les francas

L'éducation en mouvement !

2023 – 2024

Nantes
Rennes

DESJEPS

Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle
Mention Direction de structure et de projet

**La formation des professionnel·les de l'animation
au service des projets d'accueil et d'animation enfance-jeunesse**



Service communication - Les Francas des Pays de la Loire. Impression : Atlanmac Nantes

DESJEPS – Niveau 6 – Bretagne – Pays de la Loire

Le DESJEPS avec les Francas

Le DESJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle, mention « Direction de structure et de projet » est un diplôme d'État de niveau 6 délivré par la direction régionale de la jeunesse et des sports. Il est obtenu par la voie des 4 Unités Capitalisables (UC) ou par la Validation des acquis de l'expérience.

Il prépare à l'exercice du métier de directeur-ice de structure et de projet, auprès d'une collectivité locale ou d'une association. Cette formation s'adresse aux animateur-ice-s salarié.e.s ayant une expérience professionnelle, dont la nature du poste occupé correspond au profil d'un-e directeur-trice de structure et de projet et souhaitant :

- s'adapter aux responsabilités du poste occupé et développer de nouvelles compétences
- acquérir une dimension de recherche ou de management plus affirmée dans le secteur
- se réorienter professionnellement dans un champ proche (pour les professionnels issus du monde du sport, de la culture, de l'insertion)
- acquérir un diplôme de niveau 6 par la voie de l'apprentissage en formation initiale

Unités capitalisables

| | |
|-------------------|--|
| UC1 – 210 h | Construire la stratégie d'une organisation du secteur → Préparer la prise de décision stratégique → Élaborer un projet de développement → Mobiliser les instances dirigeantes élues |
| UC2 – 210 h | Gérer les ressources humaines et financières de l'organisation du secteur → Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur → Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur → Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation |
| UC3 – 175 h | Diriger un projet de développement → Organiser le système de travail → Piloter les partenaires de l'organisation → Conduire l'évaluation du projet de développement → Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation |
| UC4 – 105h | Organiser la sécurité dans le champ d'activité → Conduire une expertise dans le champ d'activités → Informer des évolutions du champ d'activité les acteurs concernés → Prendre en compte les normes réglementaires dans les prises de décision |

Aux Francas, la formation DESJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle, mention « Direction de structure et de projet » a particulièrement pour objectifs de développer les capacités réflexives et d'analyse des directeur-ices et directeur-ices-animateur-ices-coordonateur-ices amené-es à concevoir et diriger des projets de développement éducatifs à l'échelle d'un territoire.

Les principes de la formation

- Des orientations éducatives s'appuyant sur le projet des Francas : agir pour la laïcité, le développement durable, la place du numérique dans l'éducation, l'accès aux loisirs éducatifs et culturels pour tous
- Des méthodes pédagogiques actives incluant interventions et témoignages de professionnels
- L'intégration d'une dimension interculturelle au projet de formation
- L'identification d'un projet individuel de formation
- Une situation d'alternance au service de la montée en compétence des stagiaires
- Un accompagnement par le/la tuteur-ice et le/la formateur-ice référent de la formation

Publics accueillis

Cette formation s'adresse sous conditions à un public de salarié-e-s, d'apprenti-e-s, de demandeur-se-s d'emploi.

Le contrat d'apprentissage peut démarrer jusqu'à 3 mois avant l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes porteuses de handicap : le référent handicap des Francas est à votre disposition pour accompagner la réalisation de votre projet de formation.

Conditions d'admission

L'entrée en cursus de formation est conditionnée par la réussite à l'épreuve de sélection organisée par les Francas.

Pour pouvoir se présenter aux épreuves de sélection, les candidat-e-s doivent satisfaire à des exigences préalables suivantes à savoir :

Conditions obligatoires :

- Avoir le PCS1 (ex-AFPS), joindre le certificat du PCS1 ou AFPS renouvelée Pour les Français de moins de 25 ans : joindre l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense

Réunir l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire du DEJEPS spécialité « animation socio-culturelle » ou DEFA ou de diplômes reconnus équivalents,
- Un diplôme de niveau III (niveau 5) du champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (rncp.cncp.gouv.fr),
- Un diplôme de niveau II (niveau 6) enregistré au répertoire national des certifications professionnelles,
- Justifier d'une expérience de 36 mois soit 2400 h d'activités professionnelles ou bénévoles (joindre l'attestation précisant le volume horaire effectué et la fonction occupée)

Le/la candidat-e doit également :

- Déposer un dossier de candidature complet
- Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation
- Satisfaire aux tests de sélection de l'organisme de formation (entretien, épreuve écrite)
- Avoir un plan de financement de la formation

Organisation de la formation

- **Durée en centre**
Parcours complet : 700 heures.
Parcours partiel : en fonction de la durée par UC
- **Durée en entreprise** :
950 heures

Alternance : L'alternance de périodes en centre de formation et en structure permet de se préparer au métier de directeur-ice et à l'obtention du diplôme DESJEPS, mention « direction de structure et de projet ». Les temps de formation en centre sont enrichis par la pratique du métier de directeur-ice au sein de structures socio-éducatives ou de collectivités.

Calendrier :

- Du 20 mars 2023 au 13 décembre 2024
- **Sélection** : 21 juin 2022 ou 8 novembre 2022 ou 24 janvier 2023
- **Positionnement** :
2 et 3 mars 2023
Le positionnement permet de construire un parcours individualisé de formation, en fonction du profil et l'expérience du candidat.
- **Rythme des regroupements** :
une semaine par mois en moyenne

Lieu de formation :

- **Nantes** : Union régionale Les Francas des Pays de la Loire 15 boulevard de Berlin. Nantes
- **Rennes*** : Union régionale Les Francas de Bretagne 187 rue de Châtillon. Rennes
(* confirmation à l'entrée en formation)

Modalités d'inscription

- **Retrait du dossier** : sur le site internet des Francas des Pays de la Loire. www.francaspaysdelaloire.fr
- **Date limite de dépôt du dossier** :
20 mai 2022 ou 20 septembre 2022 ou 15 décembre 2022 en fonction de la date de sélection souhaitée.
- **Dépôt du dossier d'inscription** :
formationprofessionnelle@francas-pdl.asso.fr